



Organisation
internationale
du Travail

► Vers des entreprises écologiques

Transformer les processus
et les lieux de travail



Résumé analytique

Résumé analytique

Il est de plus en plus reconnu que les entreprises peuvent contribuer de manière essentielle à la santé de l'environnement et au progrès dans la lutte contre le changement climatique et qu'elles jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre d'une transition juste – une transition fondée sur l'équité et la participation de toutes les parties prenantes. Dans cette optique, il importe également de voir les entreprises comme des lieux où les gens travaillent, sans circonscrire la réflexion à la manière dont sont produits les biens et services. En effet, c'est sur le lieu de travail que prennent forme les opportunités offertes aux entreprises par l'économie verte et que les travailleurs et les employeurs, dans le cadre de leurs fonctions respectives, peuvent transformer les processus de production de manière à rationaliser l'utilisation des ressources, réduire la pression sur l'environnement et rendre les entreprises plus écologiques.

Qu'est-ce qu'une entreprise verte?

Plusieurs possibilités s'offrent généralement aux entreprises pour réduire leur impact sur le milieu naturel ou «passer au vert». L'une d'entre elles consiste à produire des biens et services «verts», par exemple des panneaux solaires. Une autre consiste à adopter des processus de production plus écologiques – autrement dit, à utiliser des énergies renouvelables et des matières premières durables, en recourant à des technologies qui permettent de produire davantage avec les mêmes quantités d'intrants (utilisation rationnelle des ressources) et de gérer les déchets de manière plus efficace.

Toutefois, les entreprises ne se résument pas à ce qu'elles produisent, ni à la manière dont elles produisent. Elles sont aussi des lieux de travail. Pour de nombreuses entreprises et de nombreux travailleurs aujourd'hui, rendre les lieux de travail plus écologiques peut contribuer utilement à la réduction des émissions de carbone. Ainsi, l'utilisation de modes de transport durables, la gestion de l'énergie et des déchets sur le lieu de travail, le télétravail et l'offre sur le lieu de travail d'une alimentation respectueuse de l'environnement sont des pratiques courantes. Dans ce contexte, la mesure dans laquelle une entreprise peut être considérée comme «verte» dépend de la mesure dans laquelle elle rend sa production, ses moyens de production et ses lieux de travail plus écologiques.

Quelles entreprises prennent actuellement des mesures écologiques?

Parmi les entreprises de l'Union européenne (UE), des pays candidats à l'accession à l'UE, y compris la Türkiye, et des États-Unis d'Amérique, ce sont surtout les grandes entreprises, les entreprises à fort revenu ou celles qui vendent leurs produits ou services aux administrations publiques, qui ont pris des mesures pour rationaliser

l'utilisation de leurs ressources en 2021, l'année couverte par la présente étude. Cette situation s'explique en partie par le fait que ces entreprises jouissent d'un meilleur accès aux technologies vertes et que la loi leur impose davantage d'obligations. Pour autant, de nombreuses micro, petites et moyennes entreprises (MPME) adoptent elles aussi des mesures d'économie d'énergie et de gestion des déchets et réduisent les dépenses liées aux matières entrant dans le processus de production. Certaines MPME qui opèrent au sein des chaînes d'approvisionnement sont incitées à adopter des mesures écologiques par les acheteurs et les investisseurs.

Si l'on recense des mesures vertes dans tous les secteurs de l'économie, les entreprises opérant dans les principaux secteurs émetteurs de carbone, en particulier les entreprises qui fournissent des services techniques, affichent une tendance plus marquée à mettre en œuvre de telles initiatives. Il s'agit notamment des entreprises du secteur manufacturier, et des sociétés d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation. Le présent rapport montre que le pourcentage d'entreprises vertes est plus élevé dans les pays qui ont adopté des normes environnementales plus strictes, parmi lesquels l'Autriche, la Norvège et le Royaume-Uni.

La demande en faveur d'entreprises plus vertes émane des consommateurs et des clients, de la réglementation relative à l'environnement et de facteurs culturels et institutionnels

L'influence des consommateurs et des clients sur le choix des entreprises en faveur de la durabilité

La demande des consommateurs et des clients pour des produits respectueux de l'environnement est en hausse, comme en témoigne le nombre de recherches consacrées aux biens durables sur Google, qui s'est accru de 71 pour cent entre 2016 et 2020. Cette demande plus forte constitue un facteur d'incitation pour les entreprises informelles, en particulier les entreprises de l'économie circulaire, qui achètent et vendent des matériaux recyclés ou effectuent l'entretien et la réparation de divers biens. Les MPME qui opèrent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ont pour principaux clients de grandes entreprises, elles-mêmes soucieuses de leur réputation auprès des consommateurs, des investisseurs, des actionnaires et des pouvoirs publics. La hausse des investissements environnementaux, sociaux et de gouvernance – qui imposent d'aligner des cibles financières et des résultats dans ces trois domaines, et de rendre compte sur ces pratiques – constitue un autre facteur incitatif.

La pénurie croissante de ressources et la fréquence accrue des catastrophes naturelles stimulent également l'écologisation des entreprises. Les entreprises vertes sont plus résilientes face aux conséquences des changements environnementaux. Certaines MPME ont subi de plein fouet les effets néfastes de ces changements. Pour survivre, elles ont été contraintes de consacrer une partie de leur budget à des investissements verts tels que la relocalisation de leur site de production après plusieurs sécheresses.

Le rôle de la législation et de la réglementation dans la promotion d'entreprises respectueuses de l'environnement

Comme le coût de l'élimination des déchets, le prix des biens n'intègre pas pleinement la finitude des ressources naturelles ni les effets à long terme des déchets sur l'environnement, une carence qui crée des marchés dysfonctionnels. C'est pourquoi une action et un soutien législatifs en faveur des entreprises en transition peuvent apporter une valeur ajoutée tant pour l'économie que pour la société, qui tient compte des contraintes particulières qui pèsent sur les entreprises.

La réglementation relative à la consommation durable des ressources sur le lieu de travail et aux modes de transport durables est un moteur essentiel de l'écologisation des entreprises. La législation régissant le télétravail et l'organisation du temps de travail, et conférant aux travailleurs des droits en matière de protection de l'environnement devient également un moyen de plus en plus courant de promouvoir les lieux de travail verts. Les marchés publics verts et le cadre juridique relatif aux modèles d'activité durables semblent des outils utiles pour les entreprises vertes et permettent de mieux articuler leur développement économique, social et environnemental.

De nombreuses dispositions réglementaires ayant une incidence sur la durabilité environnementale des entreprises, les marchés publics verts et les modèles d'activité durables sont relativement récentes – deux tiers des dispositions en vigueur en 2019 avaient été introduites après 2004 – et exigent d'importantes mesures d'adaptation de la part des entreprises. Toutes les régions sont concernées, bien que l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe aient pris davantage de mesures législatives que d'autres régions du monde. Les pays ont continué à légiférer en faveur de la durabilité et de l'utilisation rationnelle des ressources en adoptant des lois relatives à l'environnement et à l'emploi pendant la pandémie de COVID-19. En parallèle, les entreprises continuent à jouer un rôle important dans la protection des travailleurs contre les risques que le changement climatique fait peser sur la sécurité et la santé au travail. Les normes applicables dans ce domaine sont essentielles à cet égard.

Les mesures juridiques et politiques prises dans le monde pour rendre les lieux de travail plus écologiques revêtent des formes diverses. Certaines ne sont pas obligatoires, notamment pour les MPME, mais elles offrent une riche palette dont ces entreprises peuvent s'inspirer dans leur progression vers la durabilité et une transition juste.

Si de nombreuses réglementations relatives à l'environnement ont un coût initial, telles que les mesures énergétiques, d'autres consistent simplement à faire évoluer les comportements. Dans les deux cas, la formation et la fourniture de conseils techniques, particulièrement sur l'efficacité énergétique et la gestion des déchets, sont importantes pour éclairer les décisions des employeurs.

Culture, normes et dialogue social

La culture et les normes entrent en jeu dans l'élaboration de stratégies pour une transition écologique par les chefs d'entreprises, en particulier les propriétaires ou gestionnaires de petites entreprises.

Le changement climatique a étendu la négociation entre les partenaires sociaux au-delà de ses confins traditionnels dans de nombreux contextes nationaux et internationaux. Toutefois, l'intensification du dialogue social au niveau national ne trouve pas toujours son pendant au niveau de l'entreprise ou au niveau local. De fait, rares

sont les exemples où le dialogue social mené aux échelons inférieurs vise à aider les entreprises à transformer leurs processus de production pour réduire les émissions et rendre les lieux de travail plus écologiques.

Quels obstacles les entreprises rencontrent-elles?

Plusieurs obstacles entravent l'action climatique des entreprises multinationales, parmi lesquels l'incertitude des politiques climatiques, l'indisponibilité de technologies vertes et le manque de rentabilité des investissements. L'adoption de pratiques écologiques par les MPME reste également limitée, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, en raison d'un manque d'accès aux ressources financières et aux compétences, d'un manque d'information et de connaissances sur l'innovation et, dans certains contextes, du faible degré d'exécution des règles.

Certaines MPME rencontrent des difficultés liées à la complexité des procédures administratives et juridiques ou à la pénurie de matériaux nécessaires, et une majorité d'entre elles ont fait état d'un manque de soutien financier en faveur de la transition écologique. Dans le cas des entreprises informelles, la formalisation et la transition vers une production durable, sur le plan tant environnemental qu'économique, sont entravées par les faiblesses structurelles de l'économie et l'absence de cadres réglementaires adaptés aux niveaux national et sectoriel.

L'inadéquation des compétences est citée parmi les principaux obstacles à l'écologisation des entreprises, en particulier dans des secteurs autres que ceux de l'énergie et de l'efficacité énergétique.

Combien d'entreprises adoptent des processus verts?

Au sein de l'UE, des pays candidats à l'accession à l'UE, y compris la Türkiye, et aux États-Unis d'Amérique, 90 pour cent des entreprises ont pris des mesures en 2021 pour rendre leurs processus ou leur production plus écologiques. La proportion des entreprises qui n'ont pris aucune mesure dans ce sens varie sensiblement selon les pays et s'échelonne entre 42 pour cent pour l'Albanie et moins de 2 pour cent pour l'Italie et la Norvège.

Dans un échantillon plus vaste de pays, comprenant des pays en développement à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, 70 pour cent des entreprises ont déclaré en 2019 avoir adopté récemment au moins une mesure visant à rendre leurs processus de production plus écologiques. L'économie d'énergie est arrivée en tête des mesures citées, suivie de la lutte contre la pollution et la gestion de l'eau.

Quel est l'effet de l'écologisation des entreprises?

Au sein des pays de l'UE et des pays candidats à l'accession à l'UE, y compris la Türkiye, et aux États-Unis d'Amérique, deux tiers des entreprises ont déclaré que les mesures qu'elles avaient prises pour rationaliser l'utilisation des ressources leur avaient permis d'abaisser leurs coûts de production ou n'avaient eu aucun effet du tout. Les mesures les plus courantes visaient la réduction des déchets et l'économie d'énergie.

Une transition écologique fondée sur la substitution de sources d'énergie traditionnelles par des énergies renouvelables et sur l'amélioration de l'efficacité énergétique permet de créer des emplois, bien que modestement, au niveau mondial. Se pose alors la question de savoir où sont créés ces emplois et s'ils le sont au sein des entreprises qui adoptent des processus verts. Dans l'échantillon retenu aux fins de l'étude, et comprenant des pays en développement, l'introduction de processus plus respectueux de l'environnement n'a pas eu d'impact sur l'emploi au sein des entreprises considérées, à l'exception de celles situées dans des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Dans ces derniers, les processus d'écologisation se sont accompagnés d'une baisse de l'emploi au sein des entreprises, un résultat également observé après l'introduction d'autres changements technologiques. En outre, si rendre les processus de production plus écologiques est primordial pour la transition, les entreprises qui fournissent des produits et services verts créent plus d'emplois verts que celles qui prennent des mesures visant à renforcer leur efficacité énergétique, et constituent donc les fers de lance de la transition.

La mise en œuvre de processus verts par les entreprises entraîne des besoins accrus en matière de formation, un élément dont il importe de tenir compte lors de la conception des politiques relatives au développement des compétences.

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'écologisation des entreprises

La pandémie de COVID-19 a été pour les entreprises un nouveau choc exogène venu s'ajouter aux catastrophes naturelles et au changement climatique. La pandémie a eu des répercussions négatives considérables, en particulier pour les MPME. Selon une enquête qualitative menée dans le cadre de la présente étude, la plupart des MPME de l'Afrique du Sud, de la Colombie, du Kirghizistan et de la République de Corée ont dû suspendre temporairement une partie ou la totalité de leur activité. Les MPME appartenant à des secteurs considérés comme essentiels par les pouvoirs publics ont été les moins touchées. Certaines MPME ont accordé une moindre priorité aux questions environnementales. Toutefois, en partie pour parer à la pandémie de COVID-19, protéger la sécurité et la santé de leur personnel et réduire leurs dépenses de fonctionnement, certaines MPME ont pris des mesures (renforcement de leur efficacité énergétique, télétravail) qui ont contribué de manière positive à réduire leurs émissions. D'une manière générale, les MPME ont indiqué qu'elles accueilleraient favorablement une aide financière des pouvoirs publics qui ciblerait à la fois le relèvement postpandémie et la transition écologique.

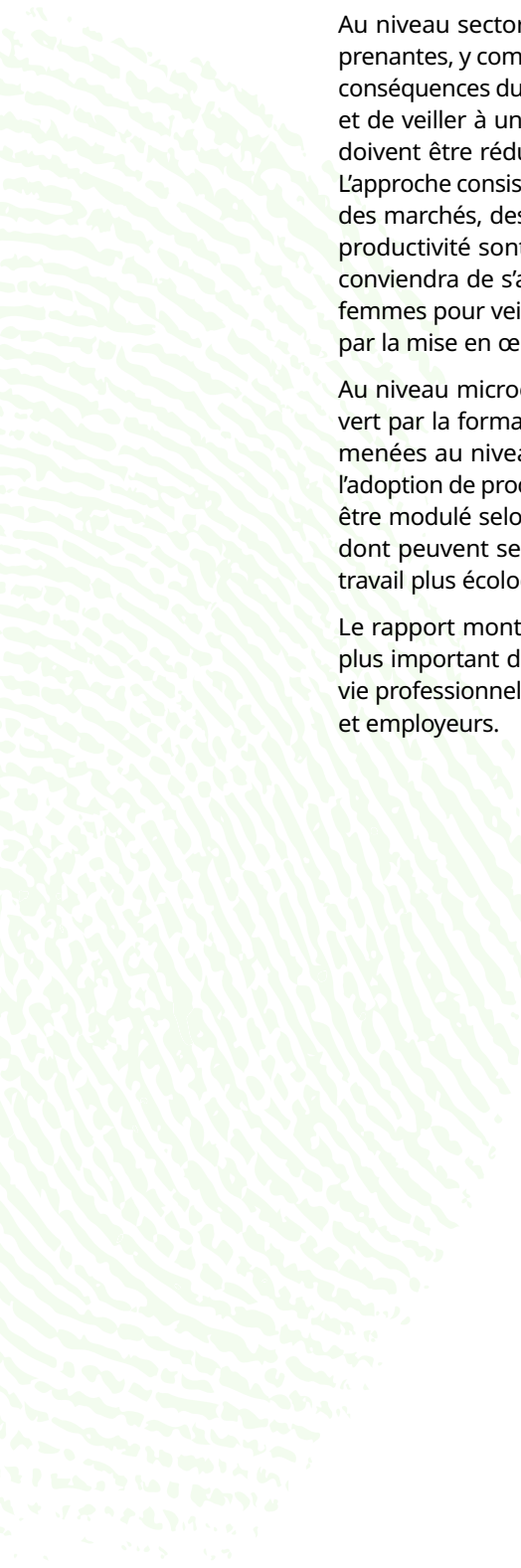
Qu'est-ce qu'une transition juste pour les entreprises?

Pour les multinationales, une transition juste consiste en l'adoption de meilleures pratiques en matière d'environnement et d'emploi dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris dans le cadre d'initiatives transparentes quant à la responsabilité sociale des entreprises et par le renforcement de leurs capacités à appliquer les normes du travail dans les chaînes d'approvisionnement. Au-delà des actions menées par les entreprises, la plupart des MPME, et parfois même les organisations d'employeurs, n'ont aucune connaissance des politiques environnementales en place et de l'incidence de ces dernières sur leur activité, ni de la transition juste ou des effets du changement climatique sur les marchés du travail. Une transition juste vers la durabilité est aussi une transition vers l'économie formelle. Pour les entreprises informelles, une transition juste repose à la fois sur la formalisation et sur la durabilité environnementale. Elle exige qu'une attention particulière soit portée au renforcement de l'aptitude de l'économie à absorber les travailleurs et les entreprises informels, ainsi que la capacité des travailleurs et des entreprises à intégrer l'économie formelle.

La voie à suivre

D'une manière générale, le monde du travail déploie de grands efforts en faveur de la durabilité environnementale, en particulier les petites entreprises, à l'heure où s'opèrent de nombreux autres changements, au-delà de la pandémie de COVID-19, notamment dans les secteurs des technologies numériques, de la démographie et de la mondialisation. Les entreprises ont démontré que leur écologisation passait par celle des lieux de travail. Toutefois, les conclusions du rapport montrent que, si les entreprises responsables ont un rôle clé à jouer dans une transition juste, la consommation responsable fait aussi partie de l'équation. En outre, la notion de transition ne désigne pas seulement l'aptitude des entreprises à substituer des pratiques qui émettent moins de carbone à celles qui en émettent davantage et à s'adapter aux effets du changement climatique, elle recouvre également la nécessité de veiller à ce que les travailleurs fassent partie du processus. Cette transition devrait permettre aux entreprises d'offrir davantage de possibilités de travail décent.

Des efforts restent à faire pour coordonner et promouvoir les changements au niveau des entreprises. Il convient de remodeler le paysage des entreprises par des interventions écologiques aux niveaux macroéconomique, sectoriel et de l'entreprise, en tenant compte de la pandémie de COVID-19 et d'autres défis mondiaux. Au niveau macroéconomique, il est indispensable d'améliorer le cadre politique et réglementaire afin d'instaurer un climat d'activité favorable et de fournir des informations claires aux entreprises et à d'autres acteurs sur la stratégie à mettre en œuvre pour préserver durablement l'environnement, en veillant notamment à assurer le suivi de la stratégie et à l'adapter à l'évolution des circonstances. La représentation des entreprises dans les débats politiques consacrés à la transition écologique est une étape importante à cet égard, mais il reste encore à faire pour impliquer pleinement toutes les parties prenantes dans cette transition. Des modèles d'activité durables, permettant aux entreprises d'atteindre leurs objectifs économiques, sociaux et environnementaux, semblent offrir une voie prometteuse dans la mesure où ils intègrent les dimensions environnementales, économiques et sociales de la durabilité.



Au niveau sectoriel, une approche commune permettra à l'ensemble des parties prenantes, y compris la direction et les employés des entreprises, de se préparer aux conséquences du changement climatique sur l'emploi, les compétences et les salaires et de veiller à une transition juste tant dans les secteurs dans lesquels les effectifs doivent être réduits que dans ceux offrant des perspectives de création d'emploi. L'approche consistera notamment à améliorer le fonctionnement et le développement des marchés, des secteurs et des chaînes de valeur verts, sachant que les gains de productivité sont l'un des principaux moteurs de la création d'emplois décents. Il conviendra de s'attaquer à la ségrégation professionnelle entre les hommes et les femmes pour veiller à ce que la création d'emplois bénéficie aux femmes, y compris par la mise en œuvre d'une politique de renforcement des compétences.

Au niveau microéconomique, une politique visant à promouvoir l'entrepreneuriat vert par la formation des cadres, des interventions techniques et des interventions menées au niveau des entreprises pour faciliter les formalités de certification et l'adoption de processus écologiques serait un pas en avant considérable, qui pourrait être modulé selon le type d'entreprises et de secteurs. Il existe des outils pratiques dont peuvent se servir les employeurs et les travailleurs pour rendre les lieux de travail plus écologiques.

Le rapport montre que l'écologisation des lieux de travail joue un rôle de plus en plus important dans la transition verte des entreprises et constitue un aspect de la vie professionnelle qui revêt une grande importance pour de nombreux travailleurs et employeurs.

Faire avancer la justice sociale, promouvoir le travail décent

L'Organisation internationale du Travail est l'institution des Nations Unies spécialisée dans les questions liées au monde du travail.

Elle rassemble gouvernements, travailleurs et employeurs autour d'une approche de l'avenir du travail centrée sur l'humain, en soutenant la création d'emplois, les droits au travail, la protection sociale et le dialogue social.

ilo.org

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
1211 Genève 22
Suisse

